

# CENTRE SOCIAL CITE DE L'ESPERANCE 11090 BERRIAC

- ✎ Bruno ARDOUIN
- ✎ Laurent HEBERT
- ✎ Véronique JEAN
- ✎ Nais MAIGRET
- ✎ Eusébia MUNOZ
- ✎ Ghislaine PINCHON



*Tout groupe humain prend sa richesse dans la communication, l'entraide et la solidarité visant à un but commun : l'épanouissement de chacun dans le respect des différences.*

*Françoise DOLTO*

## Accueil, Information, orientation

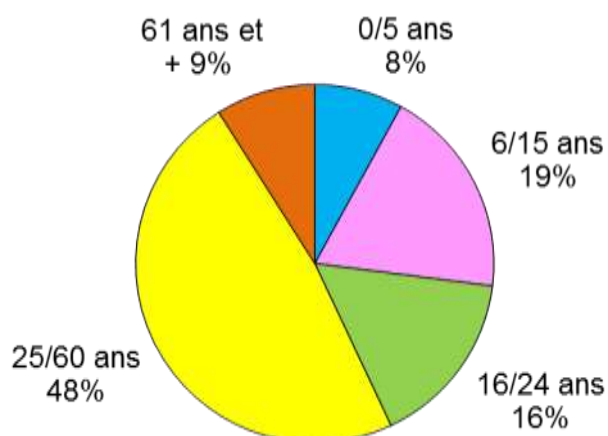
### Les usagers du centre social

### Fiche contexte

Nombre d'usagers

► Cité : 98  
 ► Hors cité : 260  
 (soit 358 usagers, 40 % de la population)  
 La population de la commune s'élève à 909 personnes selon les données municipales collectées. La majorité des personnes accueillies par le centre social, bénéficie des minima sociaux. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, le centre social rayonne sur l'ensemble de la commune et de ses habitants.

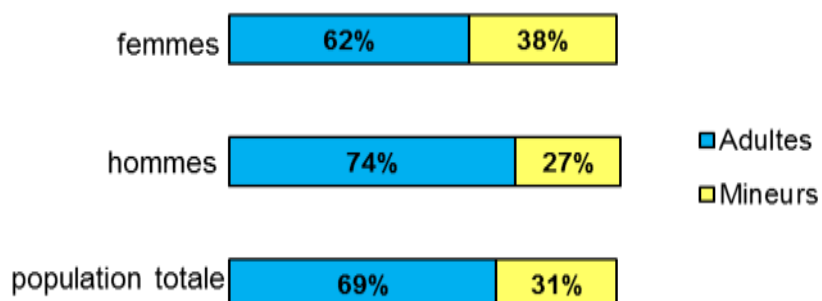
Répartition des habitants des HLM de la Cité de l'Espérance par tranches d'âge



Moyenne d'âge

► de la population résidant sur la cité : 33,2 ans  
 ► des usagers du centre social : 31,6 ans  
 12 naissances sur la commune dont 10 parmi la communauté gitane  
**Commentaires** : les usagers sont essentiellement d'origine gitane ou assimilés.

Répartitions des habitants des HLM de la cité de l'Espérance selon la répartition : hommes / femmes majeurs / mineurs



## Accueil, Information, Orientation

### L'appui social individualisé

### Fiche action n°1

Présentation générale de l'action	<p>La plupart des familles expriment une demande forte en terme de besoins d'écoute et de conseils concernant leurs problématiques individuelles ou familiales. Elles éprouvent toujours des difficultés pour accéder aux services de droit commun. Ces temps permettent aux travailleurs sociaux de prendre connaissance de situations bien au-delà de la demande exprimée. La fermeture progressive des bureaux des différents partenaires sociaux et la généralisation d'internet pour accéder aux différents formulaires, fragilise cette population et augmente sa demande d'accompagnement.</p> <p>Certaines démarches nécessitent du temps avec l'utilisateur (complexité d'un dossier, explications à apporter, suivi personnalisé, manque d'autonomie, difficultés de compréhension, illettrisme...).</p> <p>Ces permanences sociales représentent une de nos missions traditionnelles, qui légitiment aux yeux des usagers du centre social notre présence au cœur de la cité.</p>
Objectifs	<p>Répondre aux attentes, aux questions des personnes en termes de demandes sociales, familiales, professionnelles, de santé, d'intégration en vue de renforcer l'acquisition, le développement de compétences et d'autonomie sociale</p> <p>Améliorer la gestion du quotidien :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- accompagner l'utilisateur dans ses démarches d'autonomie, à partir de sa demande</li> <li>- répondre aux demandes exprimées</li> <li>- conseiller et orienter</li> <li>- apporter des réponses aux usagers pour des démarches de plus en plus complexes</li> </ul> <p>Connaître ses droits et pouvoir les utiliser :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- relais et médiation avec les partenaires sociaux et autres</li> <li>- accéder au droit pour les personnes les plus en difficulté</li> </ul>
Mise en œuvre	<p>Les travailleurs sociaux assurent 4 demi-journées d'accompagnement socio-administratif par semaine, complétées par des suivis individualisés à la demande ou selon les situations.</p> <p>Un travailleur social, un bureau garantissant la confidentialité.</p> <p>Horaires : lundi, mardi jeudi et vendredi : 9h à 12h et sur rendez-vous selon les situations.</p>
Résultats attendus	<p>Acquérir et développer des compétences sociales.</p> <p>Sécuriser et renforcer les personnes dans leurs savoir-faire et autonomie.</p> <p>Meilleure prise en charge de leur autonomie sociale et connaissance de leurs droits et devoirs.</p>
Public visé	Bénéficiaires du RSA sous référence A.M.I., hors référence A.M.I. et autres usagers du centre social
Nombre de participants prévus	8 à 10 personnes par permanence
Places disponibles	Selon l'affluence et la lourdeur des demandes
Modalités d'entrée dans l'action	Sur présentation aux permanences
Calendrier d'exécution	Du 01/01/2015 au 31/12/2015

# Accueil, Information, Orientation

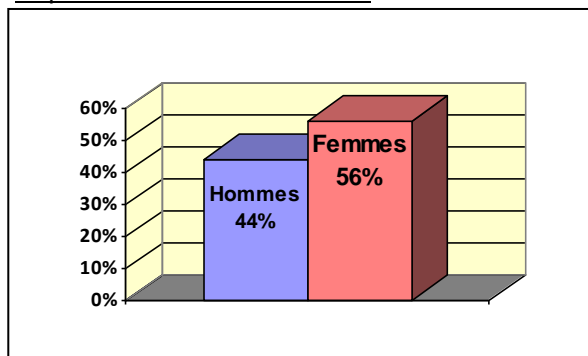
L'appui social individualisé

Fiche bilan n°1

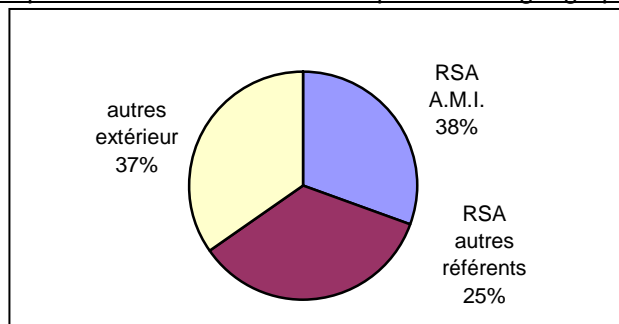
## Résultats chiffrés

- ⇒ Nombre de permanences réparties entre 2 travailleurs sociaux = 121
- ⇒ Usagers accueillis : 1125 (essentiellement gitans ou assimilés)

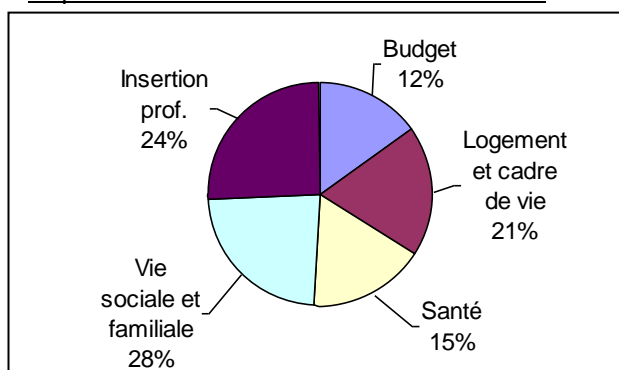
### Répartition hommes / femmes



### Répartition selon le statut social par secteur géographique



### Répartition des demandes selon leur nature



## Commentaires

Lors des permanences, les demandes sociales restent globalement identiques, avec une part importante pour les aides financières auprès des différents services. Celles-ci ont une fréquentation stable, bien qu'en légère augmentation. Nous constatons un rajeunissement des usagers utilisant ces permanences. Bien que n'habitant plus la cité de l'Espérance depuis longtemps, ils viennent chercher des solutions auprès des travailleurs sociaux grâce au lien créé. Plusieurs organismes et services d'aide vers lesquels nous les orientons, ont modifié leur modalité d'accueil du public et de réponse. Les usagers sont parfois dans l'incompréhension suite au refus, à l'absence d'interlocuteur ou au manque de réponse à leur sollicitation. Un danger d'exclusion réel existe, par la « fracture numérique » constatée chez une importante partie de la population. Les différentes administrations augmentent leur niveau d'exigence vis-à-vis de ces nouveaux outils. Pour la régularisation de certaines situations, l'informatique est le seul moyen pour aider l'utilisateur. Le projet de créer un espace numérique sur la commune prend tout son sens dans ce contexte. Les moyens matériels actuels disponibles sur le territoire ne sont pas en adéquation pour répondre à l'ensemble des sollicitations dans le champ de l'insertion.

De nombreux usagers sont Allocataires Adultes Handicapés (près de 60 personnes sur le secteur, soit 10 % des actifs au niveau de la commune). En fonction des problématiques parfois lourdes et invalidantes qu'ils rencontrent, ils sont invités à venir à un autre moment de la semaine afin de répondre au mieux à leur besoin et à éviter la saturation de la permanence.

## Perspectives

Poursuite des permanences sur la cité et en complément, délocalisation sur la commune de Berriac.

## Accueil, Information, Orientation

Le service domiciliation

Fiche action n°2

Présentation générale de l'action	<p>Le centre social A.M.I. a un agrément préfectoral qui lui donne mission d'instruire les demandes d'élection de domicile pour les personnes "Gens du Voyage ou d'origine tsigane".</p> <p>Ce service permet de répondre à un accès au droit mais n'offre pas d'accompagnement personnalisé de longue durée.</p>
Objectifs	<p>Connaître ses droits et pouvoir les utiliser :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- accéder au droit pour les personnes les plus en difficulté</li> <li>- apporter des réponses aux usagers pour des démarches de plus en plus complexes</li> </ul> <p>Répondre aux demandes d'élection de domicile des Gens du Voyage.</p> <p>Orienter vers les partenaires sociaux ou de droit commun, selon les problèmes sociaux rencontrés.</p>
Mise en œuvre	<p>Un travailleur social, un bureau garantissant la confidentialité. Horaires : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h.</p> <p>Un entretien préalable avec toute personne désireuse d'une domiciliation.</p> <p>Tenue d'un registre de domiciliation et actualisation (entrées et radiations).</p> <p>Information mensuelle auprès du Département, de la CAF, de la CPAM et de la MSA des entrées et radiations.</p> <p>Information du bénéficiaire en cas de radiation.</p> <p>Archivage des dossiers pendant 3 ans.</p>
Résultats attendus	Accès au droit commun des personnes sans domicile stable
Public visé	Personnes « Gens du Voyage »
Nombre de participants prévus	Inférieur ou égal à 60 élections de domicile par an
Places disponibles	Nombre de domiciliations enregistrées inférieures ou égales à 60
Modalités d'entrée dans l'action	Sur demande des personnes
Calendrier d'exécution	Du 01/01/2015 au 31/12/2015

# Accueil, Information, Orientation

Le service domiciliation

Fiche bilan n°2

## Résultats chiffrés

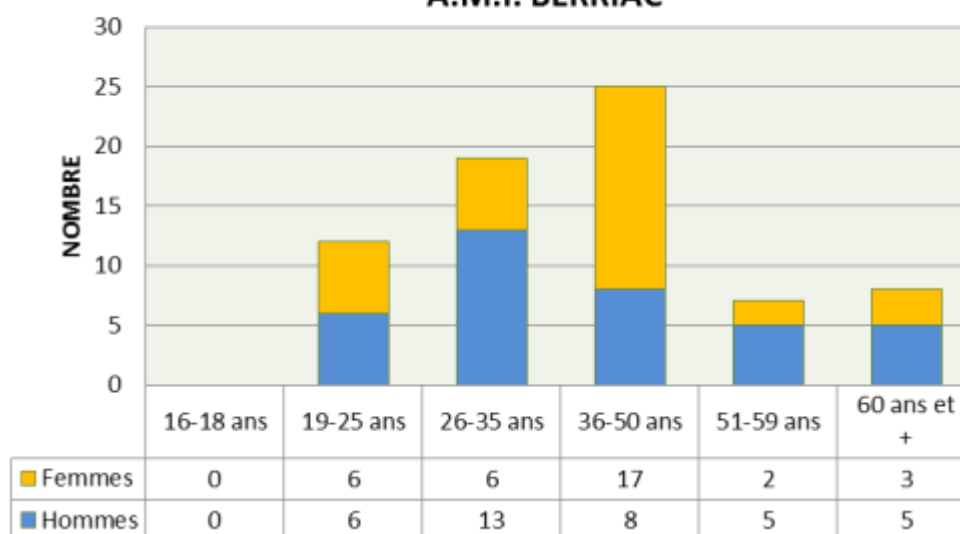
Nouvelles demandes : 11

Radiations : 11

Au 31/12/2015 : 71 personnes inscrites dans le dispositif

### Profil des personnes suivies en 2015

A.M.I. BERRIAC



## Commentaires

Un renouvellement de l'agrément est obtenu durant l'été au titre de « l'accompagnement social des gens du voyage » pour 60 places et durant 3 ans.

Le dispositif géré par le centre social est au maximum de ses possibilités avec 71 personnes recensées au 31/12/2015.

Après une augmentation sensible l'année précédente, le nombre de personnes reste également important cette année et nous signifions de nombreux refus aux différentes personnes qui nous demandent l'intégration au dispositif. Dans ce cas précis, celles-ci sont invitées vers d'autres lieux d'accueil après avoir fait une évaluation sociale de la personne, ainsi que du lien avec l'agglomération pour ne pas pénaliser l'utilisateur.

A noter que l'accompagnement administratif s'effectue au moment du retrait du courrier et nécessite une attention toute particulière compte tenu du mode de vie de ces personnes. Elles ont tendance à se montrer pressantes lors des temps dédiés au centre social, en vue de régulariser leur situation vis-à-vis des administrations. Les demandes persistantes d'effectuer certaines démarches à leur place sont courantes et nécessitent une régulation des personnes dans le contexte des permanences administratives. Durant l'année, ces personnes ont la possibilité de retirer (et traiter) leur correspondance pendant 4 demi-journées en moyenne.

## Perspectives / Autres

Les chiffres de l'année 2015 confirment un recours à l'élection de domicile sur plusieurs années et peut-être un début de fixation sur le territoire audois. A noter que suite à la création d'un lotissement sur la commune de Montréal, 13 personnes du terrain Saint-Loup de Bram vont quitter notre domiciliation dans les prochaines semaines et libérer quelques places dans le dispositif.

# RSA

## Le Revenu de Solidarité Active

## Fiche action n°3

Présentation générale de l'action	<p>L'A.M.I. bénéficie de la mission de référent d'insertion. Les usagers du centre social sont majoritairement bénéficiaires des minima sociaux.</p> <p>Les actions du référent RSA :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- définir un parcours personnalisé</li> <li>- déterminer et mobiliser les moyens pour la mise en œuvre du parcours</li> <li>- établir un contrat d'engagement cosigné par l'allocataire et le Président du Département</li> <li>- suivre les parcours et les renouvellements des contrats d'engagement.</li> </ul>
Objectifs	<p>Aider les bénéficiaires du RSA dont nous avons la référence, à élaborer et mettre en œuvre un projet d'insertion adapté à leur situation et contexte local.</p> <p>Connaître ses droits et pouvoir les utiliser :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- accéder au droit pour les personnes les plus en difficulté</li> <li>- apporter des réponses aux usagers pour des démarches de plus en plus complexes</li> </ul> <p>Orienter vers les partenaires sociaux ou de droit commun, selon les problèmes sociaux rencontrés.</p>
Mise en œuvre	<p>Un référent d'insertion, un bureau garantissant la confidentialité. Horaires : lundi et vendredi.</p> <p>Dispositifs et leviers d'action sociale propres à l'A.M.I.</p> <p>Utiliser la lettre de commande pour orienter l'allocataire vers un opérateur du Programme Départemental d'Insertion, selon la situation.</p>
Résultats attendus	Accès au droit commun des personnes bénéficiaires du RSA et accompagnement dans leur parcours d'insertion
Public visé	Usagers du centre social dont l'A.M.I. a la référence RSA
Nombre de participants prévus	Inférieur ou égal à 70 bénéficiaires du RSA par an
Places disponibles	Nombre d'orientations par l'Antenne Locale d'Insertion enregistrées inférieures ou égales à 70
Modalités d'entrée dans l'action	Sur orientation par l'Antenne Locale d'Insertion
Calendrier d'exécution	Du 01/01/2015 au 31/12/2015

# RSA

Le Revenu de Solidarité Active

Fiche bilan n°3

## ◆ LES CHIFFRES DU RSA

	1 <sup>er</sup> SEMESTRE		2 <sup>nd</sup> SEMESTRE		ANNEE 2015	
Nombre d'allocataires RSA en Contrat d'Engagement	73		70		71 *	
Nombre de bénéficiaires (Allocataires + enfants)	166		160		163	
Nouveaux entrants	1		1		2	
Nombre de contrats validés en A.L.I.	30		24		54	
Nombre de contrats ajournés en A.L.I	0		0		0	
Taux de contrats validés	100 %		100 %		100 %	
Nombre de suspensions ou réductions	0		0		0	
Demande de Fonds d'Aide à l'Insertion / Aide Personnalisée de Retour à l'Emploi	0		0		0	
Sorties du dispositif	1		3		4	
RSA différentiel	10		8		18	
<b>SUIVI DES CONTRATS D'ENGAGEMENT</b>	<b>226</b>		<b>198</b>		<b>424</b>	
<b>VIE FAMILIALE ET SOCIALE</b>	109	48%	98	49,4%	207	48,8%
Améliorer la gestion du quotidien	25	23%	20	20,4%	45	21,7%
Connaître ses droits et pouvoir les utiliser	9	8,2%	8	8%	17	8,2%
Assumer son rôle au sein de la famille ou de l'emploi	45	41%	42	42,8%	87	42%
Participer à l'environnement social, à la vie sociale	30	27,5%	28	28,5%	58	28%
<b>LOGEMENT</b>	32	14%	25	12,6%	57	13,4%
Accéder à un logement adapté et/ou s'y maintenir	14	43,7%	11	44%	25	43,8%
Etre en mesure de payer ses charges de logement	18	56,2%	14	56%	32	56%
<b>SANTE</b>	34	15%	32	16,1%	66	15,5%
Se soigner	28	82,3%	24	75%	52	78%
Accéder à une couverture sociale	6	17,6%	8	25%	14	21,2%
<b>BUDGET</b>	28	12%	24	12%	52	12,2%
Gérer son budget	18	64%	18	75%	36	69%
Résorber son endettement	10	35%	6	25%	16	30,7%
<b>INSERTION PROFESSIONNELLE</b>	23	10%	19	4,1%	42	9,9%
Engager une démarche vers l'emploi	5	21%	4	21%	9	21,4%
Définir un projet professionnel	5	21%	4	21%	9	21,4%
Acquérir ou compléter l'acquisition de compétences professionnelles	2	8,6%	2	10,5%	4	9,5%
Se former	2	8,6%	0	0%	2	4,7%
Créer ou développer une activité	4	17%	4	21%	8	19%
Accéder ou se maintenir dans l'emploi	5	21%	5	26,3%	10	23,8%

\* moyenne



Pour L'Antenne Locale d'Insertion du Pays Carcassonnais, l'A.M.I. est désignée référente pour 70 bénéficiaires du RSA.

Les titulaires d'un contrat d'engagement au 31 décembre 2015 : 70 allocataires.

- ☞ 35 habitent à la Cité de l'Espérance, chemin de Cantaloup, Terrain des Jumeaux et la Croix de Berriac (territoire de base pour la référence RSA-A.M.I.)
- ☞ 3 logent dans le village de Berriac
- ☞ 23 sont voyageurs et ont une élection de domicile au centre social de l'A.M.I. (de ce fait, ils dépendent de l'ALI de Carcassonne)
- ☞ 9 vivent sur la commune de Carcassonne ou autre commune alentour

Notons que le mode d'habiter évolue, nous constatons une légère augmentation des personnes qui intègrent un logement en ville (Carcassonne ou communes alentours)

La situation familiale :

19 couples avec enfants	24 %
3 couples sans enfant	4 %
21 femmes seules avec enfants	34 %
2 hommes seuls avec enfants	3 %
24 célibataires (13 femmes - 12 hommes)	34 %
1 veuve / sans enfant	1 %

70 allocataires soit 160 bénéficiaires.

#### ◆ LES DIFFICULTES REPEREES PAR L'A.M.I.

Elles sont sensiblement les mêmes que celles mentionnées dans le rapport d'activités 2014.

Il est difficile de mobiliser les bénéficiaires qui sont dans le dispositif depuis plusieurs années. La majorité des personnes sont éloignées de l'emploi. Elles nécessitent un accompagnement social, parfois au quotidien, par les éducateurs du centre social de Berriac.

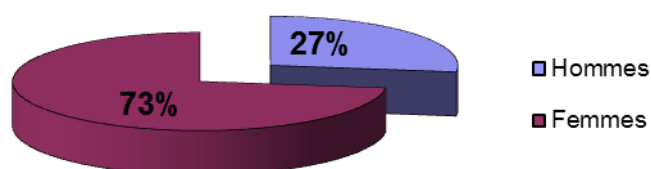
Le vecteur d'intégration sociale est l'accès à l'emploi. Aujourd'hui, tous les métiers, même les moins qualifiés, demandent la maîtrise d'un minimum de compétences clés.

Nous mettons l'accent sur les jeunes générations. C'est par l'éducation, la scolarité régulière, l'accès aux soins, à la culture qu'une meilleure intégration sera possible.

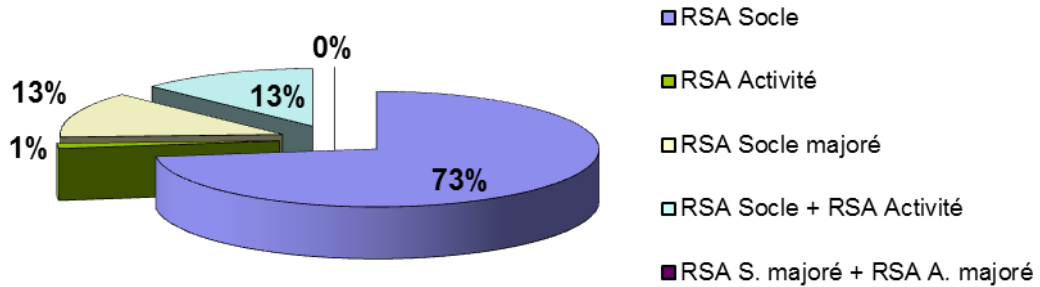
Pour les personnes en élection de domicile sous référence RSA/A.M.I., la question de l'urgence est souvent posée. Ces personnes se projettent très peu et les demandes non traitées dans l'immédiat ou reportées risquent d'être abandonnées. Nous remarquons que la question de l'urgence nécessite le plus souvent une évaluation approfondie. De plus, la dématérialisation de tous les services publics et sociaux (CAF, Pôle Emploi, EDF....) n'est pas sans poser problème aux bénéficiaires du RSA qui demandent un accompagnement individuel pour réaliser les différentes démarches (déclaration trimestrielle, inscription à Pôle Emploi...).

C'est pourquoi le travail social de proximité garde tout son sens.

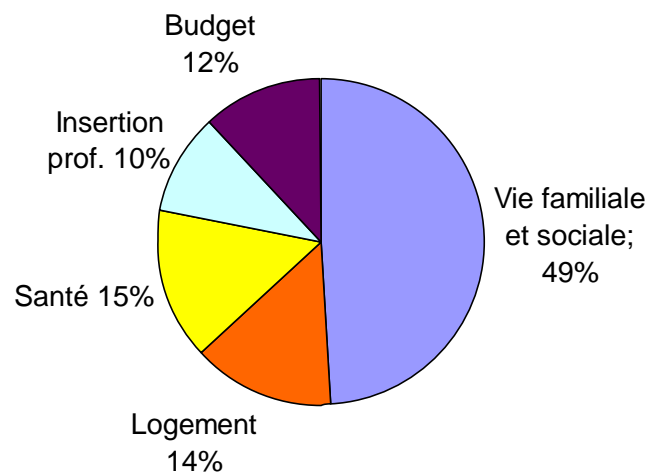
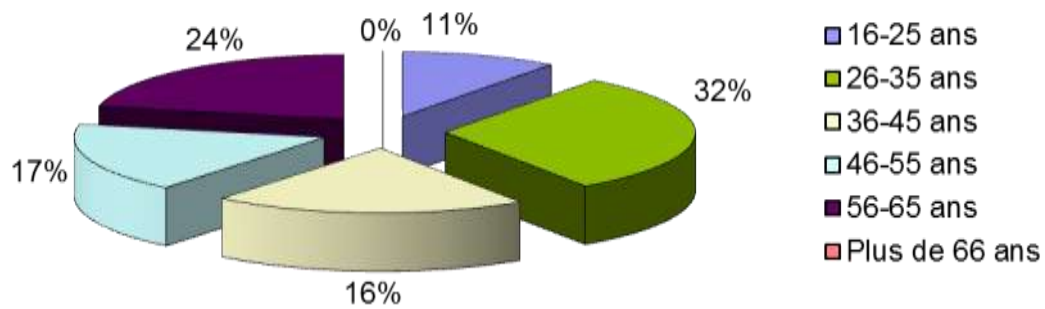
**Répartition selon le sexe  
ALI Pays Carcassonnais**



### Répartition selon la nature du RSA ALI Pays Carcassonnais

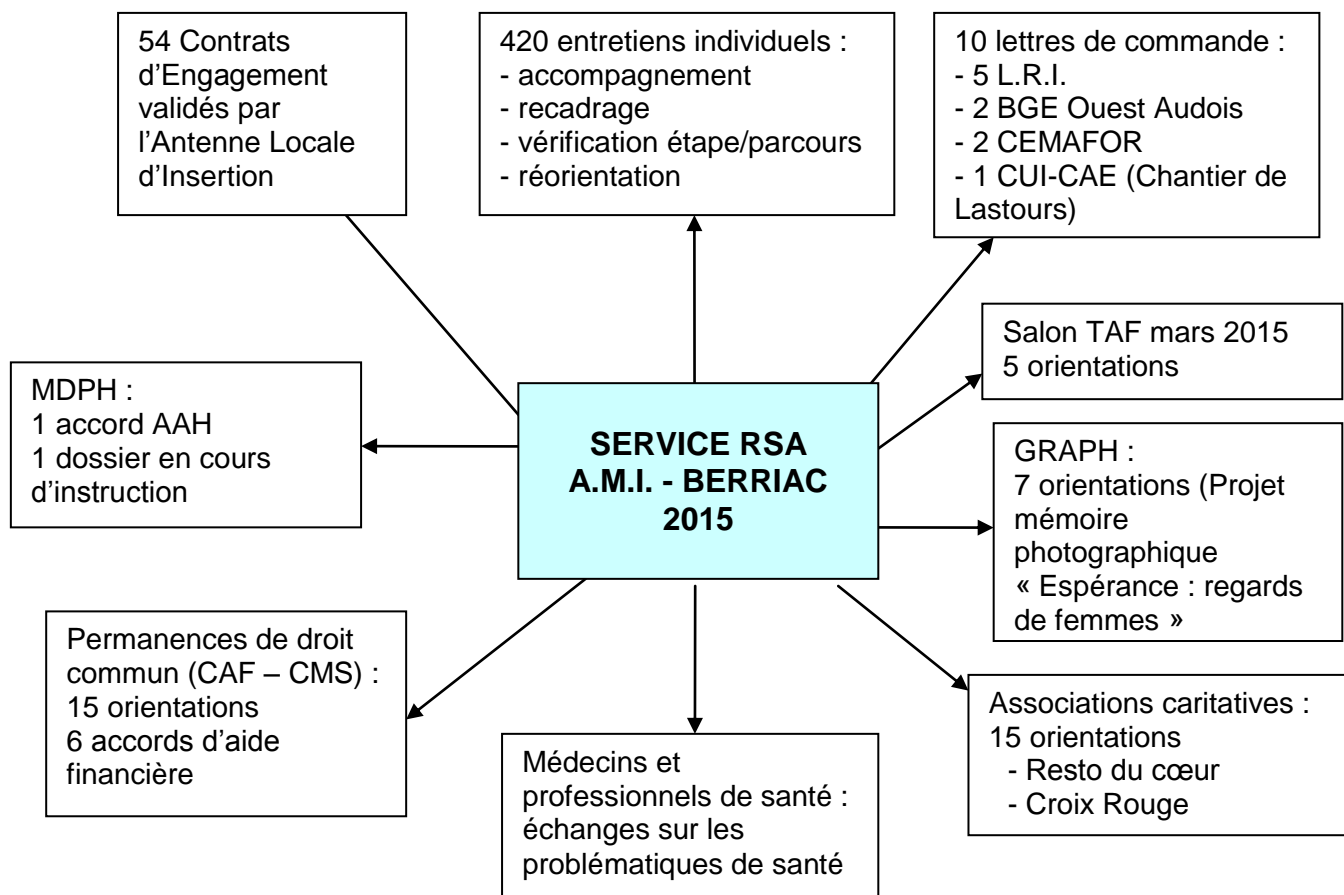


### Répartition selon les tranches d'âges ALI Pays Carcassonnais



## ◇ LE SUIVI DES CONTRATS D'ENGAGEMENT

Pour l'année 2015, on enregistre 54 demandes de renouvellement ou de premier contrat d'engagement, examinées par le bureau de l'Antenne Locale d'Insertion du Pays Carcassonnais.



BGE OUEST AUDOIS = Boutique de Gestion à Castelnaudary (Aide à la création ou à la reprise d'entreprise)

CEMAFOR = Cabinet Conseil spécialisé dans l'accompagnement des créateurs ou repreneurs d'entreprise

GRAPH = Groupe de Recherche et d'Animation Photographique (Association située à Carcassonne)

LRI : Lieu Ressources Insertion

MDPH : Maison Départementale des Personnes Handicapées

# Insertion professionnelle

## La situation générale de l'emploi

## Fiche contexte

### **En 2015**

On pouvait compter parmi les usagers :

- Entre 12 et 20 travailleurs indépendants (commerçants, garagistes, récupérateurs,...)
- Entre 42 et 56 personnes sous contrats :
  - 22 à 26 CDI
  - 12 à 20 CDD
  - 8 à 10 CDDI

La représentation du travail, d'un point de vue gitan, ne revêt pas la même réalité que pour la majorité de la population. Une activité professionnelle doit remplir une fonction première qui est d'amener des moyens financiers rapides à la famille pour lui permettre de subvenir à ses besoins.

La promotion sociale n'est pas liée au travail et encore moins au travail salarié, mais se reflète beaucoup plus dans l'habitat ou le véhicule.

### **Problématiques repérées**

Les problématiques de cette population face à l'emploi sont identiques au fil des ans, accentuées néanmoins ces dernières années par la situation générale de l'emploi sur le territoire :

- un public éloigné de l'emploi : un manque de qualification à relier aux faibles savoirs de base et à une déscolarisation quasi générale à 16 ans
- peu d'encouragement au sein des familles à suivre une formation en vue d'acquérir des compétences professionnelles, voire un métier
- un sentiment d'insécurité hors de la communauté, un manque de confiance et d'estime de soi
- problèmes de mobilité pour certains
- des échecs répétés (à l'école puis dans leurs recherches d'emploi) alimentent un sentiment d'impuissance, de fatalité et ne les motivent pas à persévérer dans l'effort
- stéréotypes négatifs de part et d'autre
- faiblesse de l'emploi dans le carcaïonnais

### **Activités traditionnelles**

En lien avec la société actuelle, les métiers traditionnels ont disparu face à la concurrence des grandes surfaces et des matières plastiques. La disparition de ces pratiques a apporté une modification progressive des mentalités dans la perception du travail salarié. Aujourd'hui il n'est pas rare de voir une personne de la communauté occuper un poste salarié avec un contrat à durée indéterminée. Les postes d'employé de mairie sont particulièrement recherchés pour plusieurs raisons :

- ils offrent une certaine autonomie au salarié dans l'organisation de son travail, point très important pour un Gitan dans sa recherche d'emploi
- ces postes sont souvent à temps partiel ou à durée déterminée
- les activités à réaliser font référence aux notions de ramassage et de récupération fermement ancrées dans l'histoire de la communauté gitane

Malgré un problème d'illettrisme récurrent qui touche un grand nombre d'adultes et à l'encontre des idées reçues, ces personnes font malgré tout preuve d'adaptabilité et d'innovation pour contrer leurs handicaps.

### **Les partenaires de l'Emploi**

La MLI, le Lieu Ressources, Pôle Emploi, les services du RSA, PLIE, FAOL, CEMAFOR, les opérateurs de formation (BATIPOLE, AFPA, Ecole Régionale de la 2<sup>ème</sup> Chance...)

## Insertion professionnelle

### Les actions en faveur de l'emploi

Fiche action n°4

Présentation générale de l'action	<p>En l'absence de qualification (savoirs de base très faibles), la plupart des personnes que nous accueillons, s'orientent vers des travaux saisonniers ou emplois précaires.</p> <p>L'A.M.I. met en place des actions en vue de renforcer l'autonomie sociale des personnes et développer des compétences de nature professionnelle.</p> <p>Ainsi, l'A.M.I. propose un accompagnement individualisé ou collectif durant les permanences emploi ou à tout autre moment sur rendez-vous :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- un accompagnement individuel (aide à la rédaction de CV, lettres de candidatures, inscriptions Pôle Emploi, agences intérimaires...)</li> <li>- simulations d'entretiens</li> <li>- informations collectives</li> </ul>
Objectifs	<p>Engager une démarche vers l'emploi</p> <p>Définir un projet professionnel</p> <p>Acquérir ou compléter des compétences professionnelles</p> <p>Se former</p> <p>Créer ou développer une activité</p> <p>Accéder ou se maintenir dans l'emploi</p>
Mise en œuvre	<p>Un travailleur social, un bureau garantissant la confidentialité.</p> <p>Permanence emploi : mardi de 9h à 12h, jeudi de 13h00 à 17h00, sur rendez-vous.</p>
Résultats attendus	<p>Acquérir et développer des compétences de nature professionnelles :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- acquérir des compétences de base</li> <li>- connaître le monde du travail et de l'entreprise (droits, devoirs, fonctionnement et organisation)</li> <li>- acquérir un comportement adapté au monde du travail</li> <li>- définir un projet professionnel adapté</li> <li>- connaître et utiliser les techniques de recherche d'emploi</li> <li>- créer ou développer son entreprise</li> </ul>
Public visé	<p>Les bénéficiaires du RSA ayant un volet « emploi » dans leur contrat d'engagement et autres usagers du centre social</p>
Nombre de participants prévus	<p>Selon la demande</p>
Places disponibles	<p>Sur rendez-vous pour les accompagnements individuels et aux heures des permanences.</p>
Modalités d'entrée dans l'action	<p>Selon la demande sur la commune ou après orientation par le référent RSA</p>
Calendrier d'exécution	<p>Du 01/01/2015 au 31/12/2015</p>

# Insertion professionnelle

## Les actions en faveur de l'emploi

Fiche bilan n°4

### Résultats chiffrés

#### 1. Permanences emploi animées par l'éducateur permanent du centre

- 81 permanences de janvier à décembre 2015
- 260 présences (184 hommes + 76 femmes)
- 3 à 4 personnes environ par permanence

Nature de l'accompagnement				Profil du public suivi						
PE	MLI	RQ*	Orientation formation	16/18	19/25	26/35	36/40	40+	H	F
28	46	12	54	31	135	54	27	13	184	76

#### \* Régie des Quartiers

#### 2. Suivis Jeunes (sur rendez-vous)

Hommes	Femmes	Jeunes suivis par l'A.M.I. et MLI	Accueils A.M.I.	Orientations vers la MLI
16	7	23	34	29

#### 1. Résultats pour l'année 2015

##### Emploi

- 2 personnes en CDI à temps partiel (agent d'entretien et agent polyvalent)
- 8 personnes en ACI (6 hommes + 2 femmes)
  - 1 homme à Roullens (2 ont échoué après dépôt de la candidature et entretien de motivation)
  - 4 (dont 2 femmes) à Lastours - archéologie sociale/ Amicale Laïque (1 non retenu)
  - 2 hommes à la Régie des quartiers, 1 en cours de recrutement (nettoyage et entretien des espaces collectifs)
  - 1 homme au CIAS de Carcassonne (employé polyvalent)
- 2 personnes sont toujours en contrat d'avenir aux services techniques de la Ville de Carcassonne et donnent entière satisfaction.
- 3 personnes en « Garanties Jeunes » (dispositif d'accompagnement renforcé de la Mission Locale d'Insertion avec allocation durant 1 an) – 1 abandon pour raison familiale
- Plusieurs contrats saisonniers dans le secteur agricole. D'année en année, réembauche pour des contrats de 30 jours maximum dans l'année d'une vingtaine de personnes (essentiellement des femmes) qui ont fait leur preuve auprès de leur employeur.

##### Formation

- 2 personnes (dont 1 femme) en CFA
- 3 personnes (dont 2 femmes) à l'Ecole Régionale de la 2<sup>ème</sup> Chance
- 3 personnes ont tenté de rentrer à l'AFPA pour se former aux métiers de la maçonnerie mais ont échoué aux tests d'entrée.
- 1 personne a intégré une préparation militaire et n'a pas donné suite après sa période d'observation
- 1 personne a intégré une formation BATIPOLE sur les métiers de la ressourcerie
- 2 personnes ont suivi une préparation à l'apprentissage au CFA de Carcassonne mais n'ont pas trouvé d'employeur pendant la période de 3 mois.
- 2 femmes : 1 en formation BAFA et 1 salariée à temps partiel au CIAS en formation BAFD
- 3 personnes en attente d'un financement par Pôle Emploi pour une formation de chauffeur de transport en commun
- 2 personnes ont suivi un cursus pour évaluer leur projet de création d'entreprise

## **Commentaires**

### **Permanences emploi**

La tranche des 16/25 ans est celle qui nous sollicite le plus durant les permanences dédiées avec 135 présences cette année. Un total de 29 jeunes de la commune est suivi par la MLI parmi lesquels 2 sont engagés sur un contrat CIVIS et 3 ont suivi le dispositif « Garanties Jeunes » mis à l'œuvre à titre expérimental dans le département de l'Aude. L'accompagnement des jeunes reste une priorité pour le centre social où 23 personnes sont suivies simultanément par le centre social et la MLI. Plusieurs autres jeunes de + de 16 ans, repérés par l'A.M.I., gravitent autour du centre social sans aucun lien avec les structures d'insertion du bassin d'emploi. Les travailleurs sociaux connaissent les difficultés individuelles et familiales de chacun, permettant ainsi un accompagnement au plus près de leur « réalité ». La nécessité d'accéder à des ressources financières leur fait prendre conscience de l'importance de se mobiliser sur l'emploi, mais sans pour autant avoir anticipé les difficultés qui les attendent. Le cumul des handicaps (illettrisme, formation, référents culturels, sentiment d'exclusion...) rend difficile l'accompagnement et l'orientation vers la formation. Cette formation est pourtant, de nos jours, essentielle pour accéder à un emploi durable. Même avec une grande détermination, les échecs induisent des comportements de repli et d'attente d'accès aux minima sociaux.

### **Accompagnement sur rendez-vous**

Cette année, nous avons suivi 23 jeunes (+2 par rapport à 2014) en lien avec la MLI. Près de 14 d'entre eux sont dans un parcours actif d'insertion professionnelle. En dehors de ces jeunes inscrits dans un parcours d'insertion plus ou moins actif, il existe sur le territoire un important vivier de personnes jeunes sans aucune occupation, ayant un niveau scolaire très bas qui ne trouvent pas leur place dans les propositions de la société dominante.

Aucune autre proposition d'insertion de ces publics n'est mobilisée sur la commune, depuis le départ du médiateur de la Mairie (il était mandaté, entre autres, sur des permanences à visée d'insertion professionnelle), ni par d'autres dispositifs. Les personnes mobilisées sur l'emploi se sont rapprochées plus régulièrement de nos permanences et bien que satisfaits de ces demandes, nous considérons qu'il est maintenant important de faire évoluer cet accueil en dehors de la cité de l'Espérance.

### **Travail partenarial**

Le partenariat est constant et complémentaire avec les conseillers de la MLI, chargés du suivi de jeunes, en fonction des problématiques rencontrées et du parcours d'insertion proposé. A noter la demande de la MLI d'une intervention de l'A.M.I. auprès de ses conseillers pour mieux connaître la population gitane, lors des séances de formation interne de ses salariés.

Rencontres régulières des différents acteurs de l'insertion professionnelle sur le carcassonnais en fonction des projets individuels des usagers mais aussi à la demande des structures d'insertion (Régie de Quartiers, CFA, AFPA, Ecole Régionale de la 2<sup>ème</sup> Chance...)

Salon TAF organisé par la Région et la MLI, près de 8 personnes (de tous âges) ont participé à cette mise en relation directe entre employeurs, organismes de formation, d'insertion et dispositifs de droit commun et personnes en recherche d'emploi.

Pas de suite au processus de réflexion avec l'Amicale Laïque, la Mairie de Lastours et la DIRECCTE autour d'un projet commun visant à développer les activités archéologiques du site, la formation autour des métiers de l'auto-construction et l'émergence de nouveaux emplois. Ce projet Amicale Laïque / A.M.I., a été présenté en décembre 2014 à la DIRECCTE et au Département de l'Aude. Les relations se limitent au suivi des personnes qui occupent un CDDI au sein de l'Amicale Laïque. Un repas a été partagé durant les fêtes de fin d'année.

Depuis l'arrêt du PLIE en juin 2014, aucune autre action partenariale n'a été proposée en vue de repérer et accompagner le dispositif FSE localement. Participation occasionnelle aux réunions d'acteurs du Programme Départemental d'Insertion.

Régie de Quartiers : orientation des adultes sur l'AOP (Accompagnements et Orientations Professionnels) plus à même de proposer des contrats de travail pour des usagers ayant déjà plusieurs expériences professionnelles. A noter l'embauche en décembre d'1 homme de la communauté gitane de Berriac, âgé de 58 ans.

Les temps consacrés à l'emploi, lors de permanences et rendez-vous dédiés, sont repérés et utilisés par les usagers. Ils trouvent dans l'éducateur du centre, un référent qui leur permet de se mobiliser dans le respect mutuel vis-à-vis des partenaires et des intérêts des usagers. En dehors de la recherche d'emploi et ou de formation, une partie consistante du travail de l'éducateur est de solliciter les ressources de la personne dans l'optique d'être prêt à occuper un emploi ou une formation. Il aide l'utilisateur à poursuivre des démarches qu'il considère souvent contraignantes, voire inadaptées. Souvent la demande est exprimée ainsi « Bruno, trouve-moi un travail ! ». C'est le début d'un parcours où la temporalité et les objectifs sont à négocier et à réajuster régulièrement avec l'utilisateur.

### **Difficultés**

Le niveau des savoirs de base des personnes suivies est toujours en question.

Il est difficile de positionner des personnes sur les nouvelles activités de la Régie de Quartiers (blanchisserie, peinture en bâtiment, espaces verts) par manque d'expérience.

Le public jeune ne correspond pas toujours aux critères d'expérience et de projection nécessaires pour capter un poste et les personnes que nous suivons depuis plusieurs années, ont, pour la plupart, déjà participé aux actions de nettoyage et d'entretien des espaces collectifs de la Régie de Quartiers.

Nous rencontrons ce problème également auprès d'autres structures d'insertion du département comme le CIAS.

Pour d'autres, la question de la « sortie positive » à l'issue d'un contrat d'insertion ne peut être garantie par les travailleurs sociaux. Peu de personnes suivies par le centre social aboutissent à l'emploi. Il est très difficile de positionner les usagers sur des contrats d'insertion pourtant prévus pour ces profils.

Compte tenu de la crise de l'emploi, de la concurrence et de la multiplication des candidats à l'entrée dans ces dispositifs, ils sont en rivalité avec des personnes qui ont perdu leur emploi et ont l'habitude des techniques de recherche d'emploi. Les personnes que nous suivons rencontrent de nombreux échecs dans leurs démarches d'insertion en vue d'accéder à un emploi ou d'intégrer une formation qualifiante.

Il est fondamental pour nous, dans leur intérêt, de permettre le maintien des différents efforts accomplis vers le monde du travail. Notre relation avec les usagers nous autorise parfois à dépasser les déceptions de chacun, les pressions du groupe d'appartenance qui ne manquent pas de se produire et peuvent influencer sur la motivation et le désintérêt du champ de l'insertion professionnelle.

Il faut maintenir une mobilisation des individus pour réaliser leur projet, même si parfois leur situation personnelle et la réalité socio-économique limitent notre efficacité à répondre à leur demande initiale de trouver un emploi.

### **Perspectives**

- ⇒ Poursuite de ces deux temps d'accompagnement vers l'emploi.
- ⇒ Réflexion sur le déplacement d'une partie des actions concourant à l'insertion professionnelle vers de nouveaux locaux sur la commune, avec un niveau d'équipement suffisant pour amorcer l'insertion des personnes et suivre leur parcours. A terme, une évolution des permanences vers un autre lieu plus central sur la commune, en lien avec les partenaires du champ professionnel et la municipalité, serait souhaitable.

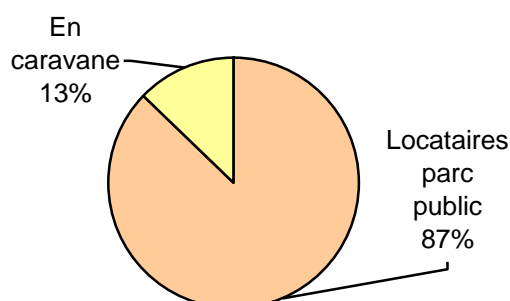


# Insertion sociale

Le logement et cadre de vie

Fiche contexte

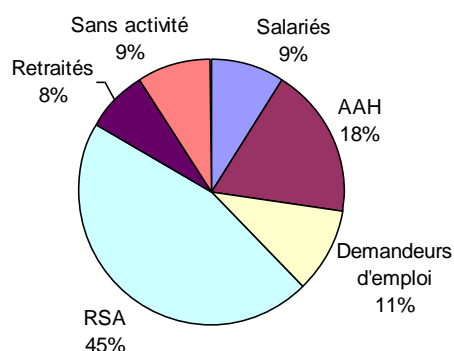
## Le mode d'habité des locataires de la Cité de l'Espérance



### Autres données sociales à l'échelle de la commune :

- 260 allocataires CAF couvrent 600 personnes
  - 59 personnes perçoivent l'AAH
  - 182 bénéficiaires du RSA (107 femmes, 75 hommes)
- sur une population de 900 personnes

## La situation des adultes



## Commentaires

L'évolution du territoire nous indique que depuis 2 ans, l'hôpital de Carcassonne est fonctionnel à proximité de la commune, ainsi que tous les aménagements routiers pour s'y rendre. Il n'y a eu, à ce jour, qu'un faible impact sur la vie économique berriacoise. En revanche, de nombreux problèmes de prise en charge au niveau des urgences ont justifié de filtrer les accès au service de secours. 2 résidences privées, totalisant près d'une cinquantaine de logements, construites depuis 10 ans, ne trouvent pas de nouveaux habitants, probablement dû en partie à la stigmatisation du territoire.

Un projet d'aménagement d'une zone d'activité économique conséquente (Rocadest.com) est prévu à l'horizon 2018, à proximité immédiate de l'entrée Est de la ville. Les travaux ont démarré début 2015. Le projet étant orienté vers la nationale, le territoire de la commune tournerait le dos à cet aménagement foncier. La zone commerciale de « Géant cité 2 » souffre déjà de ce projet et quelques commerces ont déjà fermés, comme la cafétéria le bar et 3 boutiques du centre commercial.

Un projet de délogement pour les habitants de la cité de l'espérance est envisagé du fait de la proximité avec un ensemble de lignes à haute tension. Ce projet porté par les habitants propriétaires et riverains du « poste Moreau » (EDF) est dans sa phase d'investigation médicale mené par l'ARS. Hormis une communication importante, aussi bien du Maire que des personnes concernées, il est difficile de prévoir l'issue de cette enquête.

Selon la municipalité, un lotissement serait programmé en 2016/2017 sur le centre de la commune, au niveau de la salle polyvalente, avec 5 logements sociaux prévus.

Près de 360 personnes d'origine gitane vivent dans la commune (soit 40% de la population totale). 98 personnes vivent dans la cité HLM, les autres essentiellement dans des maisons et des terrains privés. Près de 170 personnes environ, d'origine gitane exclusivement, vivent à proximité immédiate des lignes à

haute tension du poste Moreau, soit 20 % des habitants de la commune.

### **Données spécifiques du RSA A.M.I. de Berriac**

Le nombre de personnes suivies dans le cadre d'un contrat d'engagement par l'A.M.I., est de 70 bénéficiaires et représentent 150 personnes sur un total de 182 bénéficiaires du RSA sur la commune.

Les autres bénéficiaires du RSA sont sous référence du CIAS, du Département (assistante sociale du secteur ou du Lieu Ressources), de la CAF, de l'ADDAF, de la MLI ou bénéficient d'un « Projet Personnalisé d'Accès à l'Emploi » avec le Pôle Emploi.

Au total, sur la commune de Berriac, nous observons que plus de la moitié de la population active, bénéficie des minima sociaux.

A partir des différents diagnostics réalisés par le centre social ces dernières années, nous pouvons répartir les locataires en 3 catégories : ceux qui gèrent et entretiennent correctement leur logement (près de 40%), ceux qui nécessitent un accompagnement social pour assurer leurs obligations et ceux qui ont besoin d'un accompagnement quotidien au regard de leurs problématiques.

Les interrogations des habitants concernant leur devenir et celui de la cité de l'Espérance, nos incertitudes sur le projet de territoire et la difficulté de nos partenaires à apporter des réponses claires, limitent la portée de nos actions (fiabilité des informations, réponses aux habitants, périodes électorales...). L'accompagnement de ces personnes en est d'autant plus difficile, surtout en ce qui concerne leurs droits et l'accès à un logement adapté et décent à partir d'une cité qui reste de transit. Pour preuve, l'inadaptation des réseaux et canalisations au nombre de logements présents sur la cité, ainsi que des maisons dépourvues d'isolation au plafond (les menuiseries comme les fenêtres et certaines portes avaient été changées courant 2010 après une demande collective des habitants, dans le cadre d'un programme de rénovation du bailleur). Les locaux du centre social sont régulièrement la cible d'intrusions et de vols qui nuisent à la qualité de service auprès des usagers et exaspèrent la population, même si celle-ci reste passive contre les auteurs de ces faits.

Une réunion multi-partenariale avec le CODES 11, le GRAPH, la Mission Locale et la FAOL s'est déroulée fin mars 2015, au centre social, afin de préparer le nouveau contrat de projet du centre social 2016-2019. A terme, ce dernier devrait couvrir, en termes de besoins, l'ensemble de la commune à partir de lieux ouverts à ce partenariat relativement large. Nous avons regretté l'absence du CIAS et de la Mairie, retenus par d'autres obligations. Un travail de collecte de données sociales important a été mené, en lien avec les services de l'Etat et le Département. Une fois exploitées lors des prochaines rencontres, ces informations vont concourir à définir les grandes lignes du projet social du territoire.

L'installation de plusieurs caméras de vidéo-surveillance pour lutter contre les incivilités et les nuisances afin d'améliorer la sécurité des habitants, (à l'exception de la cité de l'Espérance) a permis un climat sur la commune plus pacifique avec moins de faits d'incivilité ou de délinquance. Pourtant de fortes tensions existent entre jeunes adultes, villageois et représentants institutionnels, notamment à l'entrée principale de la commune, aux abords de la cité et sur la route principale d'accès au village.

## Insertion sociale

### Le logement et cadre de vie

Fiche action n°5

Présentation générale de l'action	<p>La cité compte 21 logements qui accueillent 98 personnes. 5 caravanes sont également adossées à des logements. Il n'y a pas de possibilité de logement sur la cité pour les jeunes couples, qui habitent alors en caravane ou chez un parent. La cité est entourée de logements privatifs.</p> <p>Mise en place d'actions d'accompagnement des familles (enfants, adolescents, adultes) concernant leur quotidien afin d'améliorer les conditions de vie des usagers.</p> <p>L'A.M.I. propose :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- une aide à la recherche d'un logement : informer sur les réalités locatives, connaître et faire valoir ses droits, aide à la constitution de dossier et dépôt de demande de logement.</li> <li>- une aide au maintien des locataires dans leur logement : informer sur les droits et devoirs des locataires, appui technique à l'entretien des logements, rencontre sur site avec le surveillant de l'office HLM, médiation entre l'office HLM et les locataires.</li> <li>- des ateliers « Economie d'énergie » : un mardi après-midi par mois</li> <li>- des actions d'accompagnement « cadre de vie » pour améliorer l'état et l'utilisation des espaces collectifs</li> <li>- des actions de sensibilisation sur le civisme « ordinaire » dans la cité et ailleurs</li> <li>- des actions de médiations entre habitants eux-mêmes</li> </ul>
Objectifs	<p>Assurer la stabilité des conditions de vie dans le domaine du logement :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- accéder et se maintenir dans un logement adapté</li> <li>- être en mesure de payer ses charges de logement</li> </ul> <p>Veiller à l'accès à un habitat digne pour ces familles (logement et cadre de vie).</p>
Mise en œuvre	<p>Un travailleur social, un bureau garantissant la confidentialité</p> <p>Permanences logement le mardi de 13h à 17h et tous les matins de 8h à 9h et sur rendez-vous.</p>
Résultats attendus	<p>Une occupation adaptée des logements</p> <p>Respect des obligations des locataires (droits et devoirs, paiement des loyers et charges, mise en état du logement, aménagements nécessaires, liens avec le voisinage)</p> <p>Règlement des difficultés de stabilité dans le logement, notamment celui concernant les aspects sociaux et financiers.</p>
Public visé	<p>Les bénéficiaires du RSA ayant un volet « logement » dans leur contrat d'engagement et autres usagers du centre social</p>
Nombre de participants prévus	<p>Selon la demande des locataires et au-delà</p>
Places disponibles	<p>Sur rendez-vous pour les accompagnements individuels ou aux heures des permanences selon disponibilité</p>
Modalités d'entrée dans l'action	<p>Selon la demande ou après orientation par le référent RSA</p>
Calendrier d'exécution	<p>Du 01/01/2015 au 31/12/2015</p>

# Insertion sociale

## Le logement et cadre de vie

Fiche bilan n°5

### Résultats chiffrés

Permanences logement :

- 34 permanences avec une moyenne de 3 à 4 personnes par permanence

Public accueilli :

- dans le cadre du RSA : 18 familles suivies
- hors cadre RSA : 14 familles suivies

Nature des actions

- Aide à la recherche d'un logement : 8 familles

Familles Cité	Secteur de recherche d'un logement			Familles hors cité	Secteur de recherche d'un logement		
	Hors cité	Cité	Mutation		Hors cité	Cité	Mutation
Dossiers déposés auprès des bailleurs	4	3	0	Dossiers déposés auprès des bailleurs	12	2	0
Demandes abouties	2	0	0	Demandes abouties	8	0	0

Nous notons, de façon marquée, une installation de jeunes couples issus de la communauté gitane en dehors de la commune, vers le hameau de Montredon et d'autres quartiers de Carcassonne. Le phénomène s'amplifie depuis le départ de jeunes couples qui louaient dans 2 résidences du Bourg à Berriac reprises en gestion par une autre agence moins conciliante dans les conditions d'accès et de maintien dans le logement.

- Aide au maintien des locataires dans leur logement
  - Suivi technique des logements : 102 sollicitations ont été relayées vers Habitat Audois, principalement pour des problèmes techniques ou financiers. Une coordination efficace entre nos deux organismes, permet de réguler les demandes des locataires et les problèmes rencontrés par le bailleur.

	Problèmes techniques	Difficultés financières	Total
Sollicitations	74	28	102
Interventions réalisées	68	13	81

- Ateliers « Economie d'Energie » : actions sur les dettes locatives et le budget logement ainsi que les économies possibles à réaliser, menées en parallèle avec les permanences logement : 2 séances avec 10 participants. L'absence d'interlocuteur pour la municipalité ne facilite pas l'animation et la résolution des problèmes soulevés. Un soutien technique est apporté par EDF, qui diffuse des outils et documents qu'il s'agit d'adapter aux usagers présents. Ils servent de supports pour agir sur ces problématiques.

### Commentaires

Les permanences permettent d'identifier et centraliser les demandes des locataires de la cité vis-à-vis du bailleur. Elles concourent également à une aide précieuse à la recherche de logements pour des personnes issues de la cité en vue d'accéder ou de changer de logement. Nous constatons notamment une forte demande de jeunes couples pour vivre ensemble, surtout en direction des hameaux de Carcassonne pour accéder à l'autonomie en se logeant directement dans des logements sans passer par la caravane à proximité des parents. Même si le départ de la cité a été synonyme d'une relative autonomie chez certaines familles, il faut tout de même rééquilibrer avec elles le coût du logement en fonction de leurs ressources réelles. Tandis qu'avec d'autres, le projet de logement est à revoir complètement. Malgré toutes nos réserves sur certains projets, souvent ceux-ci aboutissent car les personnes utilisent l'ensemble des ressources que leur permet l'environnement et les loueurs privés ne sont pas regardant tant à la chose louée qu'aux ressources pour y accéder. Ceux-ci, bien souvent, se limitent à la fiabilité des prestations sociales que la situation sociale de la personne permet d'obtenir.

### **Sur la situation des individus**

Les dettes locatives concernent 12 logements. Un point est réalisé en juin et septembre avec Habitat Audois confirmant l'apurement progressif des arriérés cumulés par certains locataires. Grâce à un suivi constant entre l'A.M.I. et l'Habitat Audois, 11 plans d'apurement sont suivis et 4 familles sont sous protection de l'UDAF. Le loyer constitue maintenant une priorité dans les charges mensuelles. Un contrat d'entretien préventif multiservices est proposé par Habitat Audois. Il concerne les travaux d'entretien courant et les menues réparations. Il permet un suivi technique des habitations. Le mode de chauffage au bois engendre l'utilisation de tronçonneuses en période hivernale au mépris des règles élémentaires de sécurité pour l'utilisateur et les autres membres de la famille et s'effectue dans des logements dépourvus d'isolation. Progressivement, certaines familles ont remédié au défaut d'assurance, en souscrivant à nouveau un contrat couvrant logement et responsabilité civile de la famille. Il a été très dur de les faire revenir sur cette dépense. Les rappels de la loi obligeant les locataires à souscrire un contrat d'assurance logement, ont finalement eu gain de cause grâce au travail partenarial du bailleur et de l'A.M.I.

Une famille logée sur la cité dans des conditions extrêmement précaires, a intégré une maison à Fontiès d'Aude grâce à démarches réalisées à partir du centre social. Deux autres familles sont en attente d'être logées et vivent quotidiennement une situation délicate.

Le cadre de vie se dégrade depuis le départ, entre autre, de la Régie des Quartiers, mais aussi en raison de la vétusté des habitations qui ont été prévues au départ pour être de « transit ». Les boîtes-aux-lettres sont pour partie hors service et posent le problème de l'acheminement du courrier.

La suspicion des locataires est toujours vive, tout comme celle des riverains (locataires et propriétaires confondus) de la cité, vis-à-vis du site EDF. Le problème est relayé et médiatisé à travers la presse et les réseaux sociaux en lien avec la mairie dans le but d'être relogés ailleurs.

Le stockage de ferraille sur la cité a diminué quant au volume concerné depuis plusieurs mois. Ceci s'explique notamment par l'absence d'une filière économiquement viable. La proximité des amas de ferraille avec les logements continue de poser des problèmes d'hygiène. Au-delà de la cité traditionnelle, c'est tout le secteur qui se dégrade et on observe une véritable pollution environnementale à l'entrée de la commune.

### **Les actions collectives dans le cadre du logement**

Un atelier de « sensibilisation au cadre de vie et au logement » organisé à la demande des habitants, se déroule au centre social sous forme de rencontres collectives dont l'objet est de résoudre les petits problèmes techniques que les locataires ne peuvent pas régler seuls et dont ils sont pourtant responsables.

3 séances avec la participation de 14 personnes (durant le deuxième semestre, collaboration en fonction des compétences, de techniciens du bailleur). Les problèmes abordés tournent autour des fuites d'eau (robinets, WC), les problèmes de fenêtres et de portes, les sols, la gestion des stocks de ferraille et le danger induit...

Une activité de remise en forme est en train de s'organiser à la demande de personnes ayant plus de 50 ans et se qualifiant de « vieilles », « usées » et « fatiguées ». Elles souhaitent faire quelque chose, sans vraiment savoir quoi. Au fur et à mesure des rencontres informelles, dans les locaux lors des permanences ou sur la cité, il nous apparaît nécessaire d'envisager des séances d'activité physique adaptées pour rompre leur isolement mais aussi contribuer à un « mieux être ». Des contacts sont établis (Mairie de Carcassonne, CIAS, associations sportives) dans cette perspective en vue de proposer une activité collective et dynamique pour ces personnes, en lien avec la Conseillère en Economie Sociale et Familiale.

### **Autres**

Une réunion a été organisée au centre social, sur la consommation d'eau, suite à une anomalie signalée par le bailleur pour certaines familles.

7 familles étaient représentées.

Pour certaines, il est pénible d'évoquer en public les difficultés rencontrées même si elles sont communes et récurrentes au sein de la cité. C'est pourquoi notre présence in situ et des visites à domicile régulières sont nécessaires, voire indispensables, pour une partie importante des habitants des HLM. Le but étant d'améliorer leurs conditions de vie, d'en inciter certains à tenir leurs obligations et de maintenir un lien social avec le reste de la société. Le règlement des factures d'eau a été proposé en novembre par le bailleur, alors que les relevés ont été faits sur site en mai. Cela a fragilisé les locataires d'autant que la régularisation concernait les deux dernières années. Nous avons demandé au bailleur qu'il puisse y avoir

dorénavant deux relevés annuels en vue de limiter au maximum le gaspillage.

Une réunion publique s'est tenue dans une salle communale, le 26 mars 2015, à l'initiative du Maire et des avocats de certains plaignants concernant les dossiers de poursuite d'ERDF sur les dangers éventuels de la centrale électrique du poste Moreau. Les avocats ont expliqué la nécessité de poursuivre et ont tenté de convaincre de nouveaux riverains de déposer un dossier en justice. Près de 15 dossiers seraient constitués, essentiellement par des personnes habitant les terrains privés. A notre connaissance, peu de familles locataires des HLM ont déposé un dossier, malgré des antécédents médicaux et des critères pathologiques liés aux ondes magnétiques avérés susceptibles d'être retenus dans cette affaire. Plusieurs séquences médiatiques (presse écrite, radio, télévision locale, régionale et nationale) ont été amenées par les protagonistes de cette procédure judiciaire.

Un dégât des eaux a obligé à refaire les sanitaires et le hall d'entrée du centre social, au printemps.

Un cambriolage avec effraction a eu lieu dans la nuit du 3 juin et deux autres tentatives d'intrusion depuis. Les auteurs du délit ont dégradé portes et fenêtres du centre social et ont aussi vandalisé l'installation téléphonique et l'accès à l'internet, occasionnant une perturbation du service pendant plusieurs semaines. Deux plaintes ont été déposées au Commissariat de Carcassonne. Pour ces difficultés, l'A.M.I. a pu s'appuyer sur ses partenaires locaux, comme la municipalité et le bailleur social pour maintenir un service à la population.

Plusieurs réunions ont eu lieu avec Habitat Audois, l'UDAF, la Préfecture et le Département, sur le cas particulier d'un habitant en situation de handicap. Il « survit » dans le logement familial dont le bail était au nom de la mère. Elle est décédée en 2013. Depuis, il occupe le logement sans droit ni titre. Une volonté commune semble se dessiner pour résoudre cette situation dans les prochains mois, dans l'intérêt du locataire concerné.

L'éducateur a rencontré à plusieurs reprises, ce semestre, les différents services du bailleur pour évoquer les problématiques soulevées par les habitants. Nous notons que désormais une réponse systématique est apportée (favorable ou non). Cela participe à des relations apaisées entre locataires et bailleur. Toutefois, en raison de la vétusté des logements et de la médiatisation autour d'un éventuel transfert de la cité lié au danger de la centrale électrique, des tensions entre les habitants et les institutions restent latentes.

## Du côté de la presse...

**LADEPECHE.fr**

### Bénévoles au grand cœur !

Publié le 13/12/2015 à 03:51



De gauche à droite : « Nénette », Jenny et Christiane.

Depuis quasiment cinq ans, «Nénette» et Jenny Soulès ne manqueraient pour rien au monde leur traditionnel rendez-vous du lundi soir auprès des jeunes enfants qui sont inscrits à l'aide aux devoirs mis en place par l'AMI (anciennement AMPG) ; Christiane Soulès, une nouvelle bénévole, les a rejointes le mardi soir cette année. Toutes ces dames sont des mamans comblées avec tout le plaisir et le bonheur que ça comporte et elles savent bien que ce n'est point toujours facile pour nous parents de faire apprendre les leçons et devoirs à nos progénitures aussi, et ce afin d'aider les enfants inscrits à ces ateliers, elles n'ont pas hésité un seul instant à devenir bénévoles afin d'aider tous nos bambins à faire leurs devoirs et leçons au sein de ces ateliers ! Un bien bel exemple de générosité avec un grand merci à nos charmantes «Drôles de dames».

*La Dépêche du Midi*

## Insertion sociale

### Les actions en faveur de la santé

Fiche action n°6

Présentation générale de l'action	<p>L'état de santé se révèle être un frein dans le parcours d'insertion sociale ou professionnelle des allocataires RSA. La santé d'un membre de sa famille peut se révéler être un obstacle à porter au quotidien pour certains.</p> <p>L'A.M.I. met en place des actions d'éducation pour la santé en collaboration avec ses partenaires du secteur. Elle met en relation les usagers avec certains professionnels, elle apporte de l'information et accompagne les personnes dans leur parcours santé si nécessaire.</p>
Objectifs	<p>Se soigner</p> <p>Avoir une couverture sociale</p>
Mise en œuvre	<p>Accompagnements individuels selon les situations de façon informelle</p> <p>Mise en relation avec certains professionnels et/ou médiation</p> <p>Information, prévention individuelle ou collective</p>
Résultats attendus	<p>Sécuriser et renforcer les personnes dans leurs savoir-faire et autonomie concernant leur santé.</p> <p>Contribuer à l'amélioration du parcours santé des bénéficiaires du RSA et des autres usagers du centre social, par la résolution de leurs problèmes santé qui constituent un frein à leur parcours d'insertion.</p>
Public visé	<p>Les bénéficiaires du RSA ayant un volet « santé » sur leur contrat d'engagement et autres usagers du centre social</p>
Nombre de participants prévus	<p>Selon la demande</p>
Places disponibles	<p>Selon la demande</p>
Modalités d'entrée dans l'action	<p>Sur présentation au centre social</p>
Calendrier d'exécution	<p>Du 01/01/2015 au 31/12/2015</p>



# Insertion sociale

Les actions en faveur de la santé

Fiche bilan n°6

## Résultats chiffrés

- Personnes adultes suivies :
  - dans le cadre du RSA : 20 personnes
  - hors cadre RSA : 10 personnes

⇒ Suivis dans le cadre des permanences administratives :

Les accompagnements liés à la santé sont menés dans le cadre des permanences administratives, les lundis, mardis et jeudis matin.

La thématique santé a représenté 15% actes réalisés en 2014 lors de ces permanences.

Nous avons effectué :

- 15 renouvellements CMU
- 12 dossiers de demande de mutuelle
- 10 demandes d'allocation adulte handicapé

## Commentaires

Le centre social implanté au cœur de la cité de l'Espérance, derrière les lignes à haute tension, est entouré d'une population vieillissante.

Les séances d'information santé se déroulent au Lieu Ressource et permettent une mixité sociale. Les informations apportées au quotidien dans le domaine de la santé ont leur intérêt même s'il n'y a pas de répercussion médicale immédiate. Elles ont amené un changement, voire une amélioration de certaines attitudes.

La pratique d'un sport telle que la boxe, la zumba, la danse de salon ou la marche à pied voit le jour. Et de plus en plus de femmes vont dans des clubs, des salles de sport...

Nous constatons un accroissement des maladies graves chez les adultes (cancer, leucémie, dépression...). Les informations apportées au quotidien dans ce domaine ont pour but de soutenir la famille, de l'orienter vers des services concernés et l'écouter. Beaucoup d'interrogations sur les éventuels méfaits des lignes haute tension de la cité de l'Espérance – dossier en cours, la justice doit se prononcer.

## Perspectives

Poursuite de notre action organisée autour de 2 axes :

- l'information et la prévention
- l'appui à la parentalité

## Insertion sociale

### La vie sociale et familiale

Fiche action n°7

Présentation générale de l'action	<p>Un certain nombre de personnes bénéficiaires du RSA rencontrent des difficultés dans leur vie quotidienne, autant de freins à leur insertion sociale ou professionnelle.</p> <p>Les activités collectives ou les accompagnements individuels sont des leviers d'actions qui permettent d'aider la personne dans ses difficultés quotidiennes. Les domaines d'intervention proposés par les travailleurs sociaux peuvent être contractualisés à la signature du contrat d'engagement.</p>
Objectifs	<p>Améliorer la gestion du quotidien</p> <p>Connaître ses droits et pouvoir les utiliser</p> <p>Assumer son rôle au sein de la famille</p> <p>Participer à l'environnement social et à la vie sociale</p>
Mise en œuvre	Mise en place d'actions individuelles selon les situations après rendez-vous ou sous forme d'ateliers collectifs les lundis (1 sur 2) et mardis après-midi hors vacances scolaires
Résultats attendus	<p>Acquérir et développer des compétences sociales permettant une amélioration de l'autonomie des personnes. Impacts sur l'organisation et la vie au sein de la famille et du groupe familial.</p> <p>Développer les interactions sociales (partager des interactions hors repli familial ou communautaire, ouverture, mise en présence, participation de groupes interculturels, partage d'activités extérieures).</p> <p>Evacuer les logiques d'échec individuel, de disqualification sociale (image de soi, habiletés personnelles, codes sociaux...)</p> <p>Connaître et valoriser ses savoir-faire et ses compétences.</p>
Public visé	Les bénéficiaires du RSA ayant un volet « vie sociale et familiale » sur leur contrat d'engagement et autres usagers du centre social.
Nombre de participants prévus	Selon la demande
Places disponibles	Selon la demande
Modalités d'entrée dans l'action	Selon la demande pour les entretiens individuels ou après orientation par le référent RSA pour les ateliers collectifs
Calendrier d'exécution	Du 01/01/2015 au 31/12/2015

# Insertion sociale

La vie sociale et familiale

Fiche bilan n°7

## Résultats chiffrés

- Ateliers « Loisirs en famille » : 6 séances (dont 1 sortie neige à Camurac, 1 voyage de fin d'année à Walibi, 1 goûter de Noël au centre social, fête de Noël de la commune)  
95 participants : 45 enfants de 6 à 16 ans, 50 adultes
  - Ateliers « Médiation avec le dispositif scolaire » : 30 familles
    - 11 relevant du RSA/A.M.I. (20 enfants suivis)
    - 16 relevant du RSA hors référence A.M.I. (13 enfants suivis)
    - 3 sont hors RSA (4 enfants suivis)
- ⇒ 9 réunions d'information avec participation moyenne de 15 personnes
- ⇒ 4 réunions en petit groupe (par lignage) avec une participation moyenne de 10 femmes
- ⇒ 4 mises en situation : participation de 3 femmes et 1 homme

## Commentaires

La mixité de la population de la commune de Berriac reste un vœu pieux qui n'a rien à voir avec le réel. Il n'y a sur la commune aucun espace public (à part l'aire de jeu) qui favorise les rencontres, les échanges, aucun lieu d'interaction sociale et de confrontation des différences, ouvert à tout le monde.

Le tissu associatif, très actif à un moment donné, est en sommeil depuis les dernières élections.

Malgré une diffusion importante dans la commune (radio et presse locale, affiches, internet), seuls les enfants d'origine tsigane participent à nos actions.

Le travail conduit depuis plusieurs années pour amener les parents à s'investir sur le long terme, dans l'organisation des loisirs de leurs enfants ainsi que dans l'aide au travail scolaire commence à porter ses fruits. Les familles participent aux réunions, 3 mères s'investissent dans le CLAS (voir article de la Dépêche du Midi - décembre 2015). Une dynamique est née. A nous de continuer à susciter des initiatives, des activités correspondant à leurs besoins, leurs désirs, leurs envies, réalisant ainsi une promotion de leur milieu par lui-même.

## Perspectives

Pour qu'une mixité puisse réellement exister dans la commune de Berriac, il est primordial

- ⇒ d'œuvrer à la mise en place d'un cadre institutionnel
- ⇒ de créer un lieu neutre (le centre social ne peut jouer ce rôle, la salle informatique municipale ne peut accueillir qu'une dizaine d'enfants)
- ⇒ d'avoir le soutien des institutions et des projets partagés pour atteindre cet objectif.

## Insertion sociale

### Les animations collectives familles

Fiche action n°8

Présentation générale de l'action	<p>La famille est une entité essentielle pour la construction de l'enfant, de transmission de valeurs et de repères. De ce fait, elle joue un rôle fondamental dans la cohésion sociale. Notre rôle est d'accompagner les familles, les confirmer et les soutenir dans leurs responsabilités parentales.</p> <p>La référente famille mène des actions qui peuvent être individuelles ou bien avoir une dimension collective. Les actions de la référente famille sont en lien direct avec les demandes des usagers, collectées par les membres de l'équipe. C'est cette remontée des informations par l'équipe qui lui permet d'organiser ses accompagnements individuellement ou bien d'organiser des ateliers collectifs.</p> <p>La famille et l'intergénérationnel sont les deux leviers essentiels à nos actions.</p> <p>Les activités collectives ou les accompagnements individuels sont des leviers d'actions qui permettent d'aider la personne dans ses difficultés quotidiennes. Les domaines d'intervention proposés par la Conseillère ESF peuvent être contractualisés à la signature du contrat d'engagement ou non.</p>
Objectifs	<p>Améliorer la gestion du quotidien</p> <p>Connaître ses droits et pouvoir les utiliser</p> <p>Assumer son rôle au sein de la famille</p> <p>Participer à l'environnement social et à la vie sociale</p>
Mise en œuvre	<p>Permanences familles incluant les points retraite et les Actions Educatives Budgétaires : mardi matin, 1 mercredi après-midi sur 2</p> <p>Visites à domicile : mardi après-midi (13h30 – 15h30)</p> <p>Co-animation aux ateliers « Economie d'Énergie »/logement : un mardi après-midi par mois.</p>
Résultats attendus	<p>Acquérir et développer des compétences sociales permettant une amélioration de l'autonomie des personnes.</p> <p>Avoir des impacts sur l'organisation et la vie au sein de la famille et du groupe familial.</p> <p>Développer les interactions sociales (partager des interactions hors repli familial ou communautaire, ouverture, mise en présence, participation de groupes interculturels, partage d'activités extérieures).</p> <p>Evacuer les logiques d'échec individuel, de disqualification sociale (image de soi, habiletés personnelles, codes sociaux...)</p> <p>Connaître et valoriser ses savoir-faire et ses compétences.</p>
Public visé	Les bénéficiaires du RSA ayant un volet « vie sociale et familiale » sur leur contrat d'engagement et autres usagers du centre social
Nombre de participants prévus	Selon la demande
Places disponibles	Selon la demande
Modalités d'entrée dans l'action	Selon la demande pour les entretiens individuels ou après orientation par le référent RSA pour les ateliers collectifs
Calendrier d'exécution	Du 01/01/2015 au 31/12/2015

# Insertion sociale

## Les animations collectives familles

Fiche bilan n°8

### Résultats chiffrés

- Permanences familles : 10 séances proposées avec une fréquentation moyenne de 2 à 3 personnes par séance.
- Intervention auprès de familles du bourg
- Prospection pour effectuer un atelier sur les « économies d'énergie »
- Visites à domicile : 6 après-midi
- Suivis retraite : 1 réunion collective, 7 rencontres avec des familles pour faire un point sur leur situation individuelle

### Commentaires

Prise de poste de la Conseillère en Economie Sociale et Familiale « remplaçante » début juillet. Durant l'été, des activités en famille à l'extérieur ont été organisées, afin de créer du lien avec les habitants et par la suite de pouvoir mettre en place des ateliers collectifs.

#### Permanences familles

Les personnes présentes à ces permanences sont suivies par la référente RSA de l'AMI, d'autres non. Les problématiques abordées durant ces temps ont été multiples : dossier CPAM, régularisation d'eau, problèmes EDF, problèmes d'aide FUL et autres problèmes du quotidien.

Entre autres, une dame est venue au centre social afin de clarifier son dossier CPAM et savoir si elle était à jour dans ses démarches. C'est une personne proche de la retraite qui a besoin d'un accompagnement régulier par un travailleur social. Une autre personne a été suivie concernant une régularisation d'eau qui devait être remboursée par le bailleur. Elle ne comprenait pas pourquoi le remboursement n'avait pas été effectué et quand la transaction allait se faire. Nous avons pris deux séances pour clarifier ce dossier. Le premier concernait les interrogations que se posait la personne et le déchiffrement de plusieurs courriers. Le deuxième était consacré à la finalisation du dossier. Pour cela, nous avons appelé le bailleur et demandé la rectification d'une erreur dans sa quittance de loyer. Le dossier s'est réglé rapidement. Cette dame est aussi suivie dans le cadre de la retraite. Les autres dossiers traités relevaient de problèmes quotidiens, dont le questionnement d'un couple concernant une facture EDF élevée, ou encore la problématique par rapport à un dossier FUL. Pour ce dernier, le recours à une assistante sociale, plus à même de traiter ce genre de dossier, a été conseillé.

#### Accompagnements liés à la retraite

En équipe, nous avons fait le constat d'un vieillissement de la population et de la nécessité d'un accompagnement et d'un atelier collectif en direction des personnes en âge d'effectuer leur dossier retraite.

Depuis septembre, la CESF « remplaçante » suivait certaines personnes dans le cadre de leur dossier retraite. Au fil des accompagnements, des questionnements ont été relevés qui étaient tous plus ou moins en corrélation ; d'où la mise en place future d'un atelier collectif qui s'est avéré logique aux yeux de la CESF. Les informations ne sont pas toujours évidentes à trouver pour une personne éloignée de la technologie. De plus, notre société nous pousse, de plus en plus, à nous servir d'un ordinateur quelles que soient les démarches à effectuer, par le manque de personnel d'accueil dans les organismes de l'État. Par conséquent, des personnes se retrouvent désemparées dans leur recherche d'informations. Leur accompagnement et suivi sont essentiels afin de répondre à leurs attentes et de leur permettre un accès aux droits.

### Prospection pour effectuer un atelier « Économie d'Énergie »

Après des visites à domicile ou en permanence administrative, le constat est souvent établi sur la difficulté de certaines familles à gérer leur consommation d'énergie (mettre le chauffage à un niveau élevé et laisser la porte de la maison ouverte, par exemple, ou recevoir une facture d'électricité très élevée car la lumière ou la télévision reste allumée sans personne dans le domicile).

Des ateliers pourraient donc être mis en place afin de leur communiquer des gestes pouvant leur permettre une économie dans leur budget. A ce titre, des affiches concernant les « Économies Énergétiques » nous ont été transmises par EDF. Elles pourraient appuyer les ateliers et amener un côté officiel d'un partenaire auprès des habitants. La participation d'usagers aux multiples dispositifs actuels sur les économies d'énergie est envisagée.

### Visites à domicile

Il s'agit d'un temps d'échange afin d'étoffer et/ou de consolider la relation de confiance entre la CESF et les familles de la cité mais aussi de favoriser une participation aux ateliers collectifs. Cela permet également de se rendre compte, sur place, de difficultés liées à l'économie d'énergie.

### Interventions dans le bourg

En début d'année scolaire, la CESF est intervenue au centre du village afin de créer du lien avec les familles ayant quitté la cité. Au cours de ces regroupements, en concertation avec le travailleur social s'occupant de la scolarité, des rapports se sont tissés. Au bout de quelques séances, la CESF a pu prendre rendez-vous avec une famille afin de faire un récapitulatif sur les difficultés rencontrées dans l'accès à la scolarité. Durant ce temps, des échanges se sont faits et la mère, avec l'aide de la CESF, a consolidé les démarches entreprises auprès de ses enfants afin de les accompagner dans leur apprentissage.

### Perspectives / Autres

Maintenir les permanences familles : poursuivre les accompagnements et élargir à d'autres personnes, en rapport avec la chargée de mission RSA.

Effectuer un atelier collectif sur les économies d'énergie.

Rencontrer la CARSAT, le CLIC ou autres partenaires dans le cadre des suivis retraites afin de mettre en place des ateliers collectifs pour garder le lien avec les habitants.

Garder ce contact avec les familles du bourg afin de faciliter le passage de l'A.M.I. vers un local au centre du village.

# Appui parental

La scolarité

Fiche contexte

## Effectif des enfants scolarisés, suivis par le centre social - année scolaire 2014 - 2015

	maternelle	élémentaire				secondaire			
		traditionnel		spécialisé		traditionnel		SEGPA	
	CP	6	CLIS	2	6 <sup>ème</sup>	1	6 <sup>ème</sup>	1	
	CE1	5			5 <sup>ème</sup>	3	5 <sup>ème</sup>	5	
	CE2	3			4 <sup>ème</sup>	5	4 <sup>ème</sup>	2	
	CM1	3			3 <sup>ème</sup>	7			
	CM2	4							
Total	4		21		2		16		8
<b>TOTAL = 51 élèves</b>									

Pas de variation significative dans l'effectif par rapport à l'année dernière.

- Suivis dans le cadre du RSA : 24 familles
  - 19 élèves dont les parents ont un contrat RSA / A.M.I.
  - 13 élèves dont les parents sont suivis par un référent RSA autre que l'A.M.I.
- Suivis hors cadre du RSA (parents salariés, auto entrepreneurs, allocation adultes handicapés...) : 19 élèves issus d'une douzaine de familles
- Sur 4 élèves en âge de fréquenter la moyenne et la grande section de maternelle, 3 ne sont pas inscrits en raison du refus des parents.

Etablissements qui scolarisent :

- les élèves de maternelle : écoles Paul Lacombe et Jean Jaurès à Montredon
- les élèves de primaires : écoles Jean Jaurès, de la Gravette et de Montredon
- les élèves du secondaire : collège Jules Verne et André Chénier.

Transport scolaire A.M.I. :

Quotidiennement, le transport scolaire est assuré pour les élèves des écoles de Montredon et Jean Jaurès de Carcassonne. Ce transport est assuré par un chauffeur issu de la cité de l'Espérance. Il permet à la fois d'aider un certain nombre de familles qui n'ont pas de solution de transport, mais aussi plus essentiel, de maintenir une assiduité scolaire.

### Rappel

Contrairement aux cités sur lesquelles sont situés les 2 autres centres sociaux A.M.I., il n'y a pas d'école sur la commune de Berriac.

## Appui parental

### Les actions en faveur de la scolarité

Fiche action n°9

Présentation générale de l'action	<p>La fonction parentale est un fil conducteur pour bon nombre de nos interventions, que ce soit lors des permanences sociales d'un point de vue administratif et accès au droit, dans le cadre de la scolarité, de l'animation, de la vie familiale, de la santé...</p> <p>Le centre social propose :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- un accompagnement varié autour de la scolarité de l'enfant, au plus près des réalités de chaque famille</li> <li>- des accompagnements individuels et collectifs</li> <li>- une médiation scolaire</li> <li>- des ateliers CLAS</li> <li>- un transport scolaire</li> </ul>
Objectifs	Notre objectif principal est bien de renforcer les liens parents/enfants et impliquer les parents dans leurs responsabilités afin qu'ils assument leur rôle au sein de la famille : il s'agit de soutenir les parents dans leur rôle éducatif en les responsabilisant sur le parcours scolaire de leur enfant.
Mise en œuvre	<p>Accompagnements individualisés sur rendez-vous ou collectifs</p> <p>Médiation scolaire de façon informelle selon les situations, intervention auprès des établissements et auprès des familles.</p> <p>Ateliers CLAS :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les séances d'aide aux devoirs : lundi et mardi de 17h à 19h</li> <li>- les séances culturelles : mercredi après-midi</li> </ul> <p>Transport scolaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 4 rotations par jour ; concerne 19 élèves du primaires (Jean Jaurès et Montredon)</li> </ul>
Résultats attendus	<p>Une implication des parents dans le parcours scolaire de leur(s) enfant(s).</p> <p>Apprendre à développer des compétences de prise de décision, de responsabilités (suivis scolaires, vie familiale, responsabilité de parents, de chef de famille, de citoyen).</p>
Public visé	Les bénéficiaires du RSA ayant un volet « scolarité » sur leur contrat d'engagement et autres usagers du centre social
Nombre de participants prévus	Selon la demande
Places disponibles	Selon la demande
Modalités d'entrée dans l'action	<p>Selon la demande pour les entretiens individuels ou après orientation par le référent RSA pour les ateliers collectifs</p> <p>Les accompagnements individuels : sur rendez-vous ou selon les circonstances</p> <p>Les médiations : selon les besoins ou à la demande d'une structure ou d'une famille</p> <p>Les ateliers CLAS : sur inscription</p> <p>Le transport scolaire : sur inscription et paiement annuel à l'inscription</p>
Calendrier d'exécution	Année scolaire 2014 - 2015



# Appui parental

Les actions en faveur de la scolarité

Fiche bilan n°9

## Résultats chiffrés

- Remobilisation des familles sur la fréquentation de leur enfant (à titre indicatif)

	maternelle	élémentaire			secondaire			
		traditionnel		spécialisé	traditionnel		SEGPA	
	CP	90%	CLIS	50%	6 <sup>ème</sup>	50%	6 <sup>ème</sup>	-
	CE1	80%			5 <sup>ème</sup>	80%	5 <sup>ème</sup>	70%
	CE2	70%			4 <sup>ème</sup>	80%	4 <sup>ème</sup>	60%
	CM1	70%			3 <sup>ème</sup>	-		
	CM2	90%						
Moyenne		80%		50%		70%		65%

**Fréquentation scolaire** : elle est assez correcte pour les enfants du primaire, 3 enfants scolarisés à Jean Jaurès sont souvent absents, ce qui diminue le pourcentage global. Plusieurs démarches ont été faites auprès des parents mais sans résultat. Des absences récurrentes pour 2 élèves de la Gravette sont également enregistrées. De multiples rappels de la loi ont été effectués par l'éducatrice auprès des familles.

Dans le secondaire, en revanche, le problème de décrochage est bien présent surtout en 3<sup>ème</sup>. Cela concerne 7 élèves.

**Médiation scolaire** : 13 médiations réalisées entre les établissements scolaires et les familles, à la demande de celles-ci.

**Ateliers CLAS** :

- ⇒ aide aux devoirs (2 fois par semaine) : 46 séances de 1h30
- ⇒ ateliers culturels (1 fois par semaine) : 23 séances réalisées avec une moyenne de 15 enfants/séance (dont 7 collégiens), en partenariat avec le Musée des Beaux-Arts et la radio RCF Pays d'Aude.

Fréquentation par trimestre (exprimée en nombre d'inscrits) :

1 <sup>er</sup> trimestre	2 <sup>ème</sup> trimestre	3 <sup>ème</sup> trimestre
21 séances	31 séances	17 séances
231 participations	325 participations	153 participations
11 enfants/séance	10 enfants/séance	9 enfants/séance

## Commentaires

Deux années de collaboration et de nombreux projets réalisés ont permis de créer un lien fort entre le Musée des beaux-Arts de Carcassonne et le centre social A.M.I. Grâce à ce partenariat, nous avons initié un projet d'écriture en groupe à partir de 3 tableaux découverts par les enfants lors des visites régulières au Musée. Cet atelier a été mené durant 2 années scolaires et a permis la création d'une BD. Les enfants ont été récompensés pour leur travail et ont reçu le « prix spécial » remis par l'adjoint à la culture à la Mairie de Carcassonne, Monsieur Jean-Louis BES.

## Du côté de la presse...

**BERRIAC**

### Prix spécial des beaux-arts pour les petits lutins



► Une belle récompense pour les écoliers et collégiens.

Dernièrement, un prix spécial a été remis pour la troisième fois à l'AMPG afin de récompenser la trentaine d'élèves et de collégiens assidus de Berriac qui, dans le cadre de l'accompagnement à la scolarité, ont participé tous les mardis soir pendant deux ans aux ateliers pédagogiques culturels organisés par le Musée des Beaux-Arts de Carcassonne dans une salle mise à disposition par la mairie du village.

Cette fois, les ateliers avaient pour objet de raconter une histoire extraordinaire sous la forme d'une BD à partir de trois tableaux des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Le thème du conte portait sur la visite du Musée des Beaux-arts par un personnage fantomatique. Scolarisés à l'école primaire Jean-Jaurès et à celle de Montredon ainsi qu'aux collèges Jules-Verne et André Chénier, encadrés par Zaza, coordinatrice du Clas, et par Christophe Hériot, animateur au musée des Beaux-arts, les petits lutins étaient représentés par Romain, Louna, Jordan, Shirley, Lena, Mayling, Yseur, Lindsay, Yann, Sheun, Bradley, Nancy et Youssef lors de la remise officielle du prix par Jean-Louis Besse, adjoint au maire de Carcassonne.

Toujours accompagnés de Zaza, ces artistes amateurs animés du désir de se faire connaître ont profité de leur passage à la radio RCF Pays d'Aude pour présenter à la fois leur BD et les ateliers qui ont lieu trois fois par semaine à Berriac : aide au travail solaire; atelier informatique pour les CP, etc.

*1. Indépendant du 3-07-2015*

## Appui parental

### La santé de l'enfant

### Fiche action n°10

Présentation générale de l'action	<p>La dimension familiale est un élément fondamental pour les usagers du centre social, sur laquelle nous nous appuyons au quotidien pour la construction de nos actions et interventions.</p> <p>La prévention et l'information sur la santé des tout-petits est une action que le centre social mène depuis de nombreuses années, en partenariat avec la PMI, même si ce service n'intervient plus sur le centre social.</p> <p>De la même façon, le centre social a construit un partenariat solide avec les orthophonistes pour accompagner les familles dans le suivi des préconisations.</p>
Objectifs	<p>Mobiliser les parents sur les questions liées à la parentalité de façon générale et à la santé plus précisément :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- assumer son rôle au sein de la famille et de l'emploi</li> <li>- se soigner (prendre soin de la famille)</li> </ul> <p>Informers les usagers et les orienter vers le droit commun.</p>
Mise en œuvre	<p>Les familles sont informées des dates des interventions PMI au sein du CMS. Un lien entre professionnels du centre social et du CMS est assuré pour le suivi des enfants et relais auprès des familles.</p> <p>Faire remonter auprès des services concernés les besoins si nécessaire et les dysfonctionnements.</p>
Résultats attendus	<p>Apprendre ou développer les compétences de prise de décision, de responsabilités (vie familiale, santé des enfants...).</p> <p>Développer les compétences à agir sur son environnement (vaincre les obstacles de la vie quotidienne...).</p>
Public visé	Parents de jeunes enfants (moins de 6 ans) et parents d'enfants scolarisés.
Nombre de participants prévus	Selon demande
Places disponibles	
Modalités d'entrée dans l'action	Familles avec enfant(s)
Calendrier d'exécution	Du 01/01/2015 au 31/12/2015

# Appui parental

La santé de l'enfant

Fiche bilan n°10

## Résultats chiffrés

12 naissances dans la commune de Berriac  
3 enfants du primaire suivent une rééducation orthophonique  
2 dossiers d' »Allocation Education Enfant Handicapé » ont été instruits  
27 enfants de 6 à 15 ans ont été informés sur les bienfaits du sport  
↳ 3 enfants du primaire inscrits à une activité danse, 1 à l'équitation, 8 à la boxe  
2 inscriptions au CNED en raison de problème de santé (phobie scolaire)  
3 médecins viennent régulièrement à la cité de l'Espérance

## Commentaires

Depuis quelques années, nous constatons un accroissement des problèmes de santé mentale au niveau des jeunes de Berriac. Cette fragilité mentale est accentuée par la pauvreté (70 usagers relèvent du RSA), le chômage, l'échec scolaire, la drogue et par un mal-être dû aux éventuels méfaits des lignes à haute tension, d'après les familles.

Les informations que nous apportons au quotidien dans le domaine de la santé ont leur intérêt, même s'il n'y a pas de répercussion médicale immédiate, elles peuvent amener un changement, voire une amélioration de certaines attitudes. En effet, nous constatons que les boissons sucrées sont bannies des paniers pique-nique quand nous partons en activité. Tous les enfants ont leur bouteille d'eau. Les fruits apparaissent aussi dans leur « saquette ».

Nous notons aussi que de plus en plus d'enfants et de parents pratiquent une activité physique.

Les séances d'information qui ont lieu les lundis et mardis avant l'accompagnement à la scolarité (atelier santé) commencent à porter leurs fruits.

## Perspectives

Dans le cadre des mesures de prévention, la question de la prise en charge des enfants nécessitant un parcours éducatif particulier doit être prise en compte.

Pour cela, il faudrait

- ⇒ créer un partenariat avec les psychologues scolaires. (à suivre en 2016)
- ⇒ mener des actions auprès des adolescents en rupture de parcours pour qu'ils accèdent à des formations

On ne peut pas aborder la question mentale de la même manière qu'un banal problème de santé.

- ⇒ établir un partenariat et un travail d'équipe indispensables avec des médecins, des psychologues scolaires, des assistantes sociales et les travailleurs sociaux du centre pour développer la prévention et la sensibilisation, notamment par l'éducation sanitaire.

D'après notre constat, la majorité des problèmes médicaux serait liée aux réalités sociales et culturelles des habitants de la commune de Berriac.

## Appui parental

### Les animations

### Fiche action n°11

Présentation générale de l'action	<p>La responsabilité parentale et la place des parents dans l'éducation des enfants se manifestent de façon différente au sein de la communauté :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les parents éprouvent souvent des difficultés à poser un cadre éducatif</li> <li>- le groupe familial n'adhère pas toujours au projet parental</li> <li>- le mode d'habitat regroupé influe sur les individus et donc dans l'éducation des enfants.</li> </ul> <p>Le centre social propose des animations en direction des enfants de la commune (sur le centre social et hors centre social) pendant les vacances. Le centre social informe régulièrement les parents sur l'offre d'animation sur le territoire et les modalités d'accès. Ces animations permettent à l'équipe de renforcer leurs actions d'accompagnement et d'appui à la parentalité.</p>
Objectifs	Assumer son rôle au sein de la famille et de l'emploi
Mise en œuvre	<p>Un travailleur social, un minibus. Effectif maximum de 6 enfants par demi-journée d'animation. Planning des animations affiché en début de mois avec dates limites d'inscription. Une participation financière minimale est demandée pour chaque animation. Nous avons posé comme préalable à l'inscription aux activités la participation obligatoire des parents aux réunions de préparation. Ce principe est particulièrement important pour les adolescents avec lesquels il est primordial que chaque point puisse être évoqué en présence des parents et repris par ces derniers au sein de la famille.</p>
Résultats attendus	<p>Apprendre à développer des compétences de prise de décision, de responsabilités (vie familiale, responsabilité de parents, de chef de famille, de citoyen). Favoriser l'action citoyenne et collective. Rendre les familles actrices de leurs loisirs.</p>
Public visé	Enfants de la commune, pour les animations socio-éducatives, et leurs parents
Nombre de participants prévus	La réglementation limite à 6 enfants maximum par animation
Places disponibles	6 places par animation
Modalités d'entrée dans l'action	Après inscription, participation financière de l'animation et adhésion au règlement intérieur du centre social.
Calendrier d'exécution	Du 01/01/2015 au 31/12/2015

# Appui parental

## Les animations

Fiche bilan n°11

### Résultats chiffrés

#### 1. Volume des activités réalisées

	Nbre de ½ j d'animation	Nbre de ½ j enfants	Moyenne de participation enfants par ½ j
A L'EXTERIEUR	29	164	6

#### 2. Type d'activités réalisées

Activités culturelles :	12 demi-journées enfants	soit	42%
Activités de plein air :	5 demi-journées enfants	soit	17%
Activités récréatives :	7 demi-journées enfants	soit	24%
Activités découvertes :	5 demi-journées enfants	soit	17%

#### 3. Public concerné

Ces activités ont concerné 27 enfants de 6 à 15 ans, inscrits au CLAS 2014/2015 (20 primaires scolarisés à l'école de Montredon et de Jean Jaurès – 7 collégiens des établissements Jules Verne et André Chénier).

### Commentaires

Notre objectif principal de ce programme d'animation a été de faciliter l'accès à l'art et à la culture à 27 élèves de Berriac.

Nous avons poursuivi le travail mené avec le Musée des Beaux-Arts de Carcassonne pendant l'année scolaire par la visite de sites tels que les forges dans l'Ariège, le parc de la préhistoire à Tarascon.

Les actions proposées visent également à mobiliser les parents et à les impliquer dans les loisirs de leurs enfants. Ainsi 15 adultes ont été concernés dont 7 suivis dans le cadre du RSA par l'A.M.I., 7 relevant du RSA suivi hors A.M.I. et 1 salarié au Département.

Pour susciter chez les usagers l'envie de découvrir les richesses de notre civilisation et de s'ouvrir à une autre culture de plus en plus universelle, nous avons mis en place cette animation socio-éducative.

Au cours de l'année 2015, nous avons privilégié nos actions vers l'idée de « créer du lien pour faire ensemble ».

### Perspectives

Elargir le champ des connaissances des enfants.

Encourager les attitudes de respect et d'ouverture à la différence.

Valoriser chaque enfant à travers une meilleure image des références culturelles d'origine.

Utiliser les animations socio-éducatives comme moyen de rencontres, d'échanges et de partage.

Continuer à créer des passerelles pour amener les familles vers les structures de droit commun.

